



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## étiquetage informatif

Question écrite n° 96972

### Texte de la question

Suite à sa précédente question n° 55512 du 18 janvier 2005 restée sans réponse, M. Thierry Mariani appelle à nouveau l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la consommation de sucre. En effet, un rapport publié par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments démontre le lien entre obésité et consommation excessive de sucre. Face aux difficultés rencontrées par les consommateurs pour comprendre les tableaux d'analyse apposés sur les aliments, ce rapport recommande de prendre de nouvelles règles d'étiquetage sur les quantités de sucres ajoutés dans les produits alimentaires. Ainsi, un tel dispositif simplifiant l'information du consommateur pourrait enrayer l'obésité. Il le prie donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre pour faciliter la lecture de l'étiquetage nutritionnel.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96972

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juin 2006, page 6132